

Un label littéraire pour les auteurs du département



Isabelle Gasselin, vice-présidente du Conseil départemental chargée de la culture, a eu le plaisir de remettre le premier label « Livres de Loir&Cher » à Dominique Mansion à la Direction de la Lecture Publique (DLP) de Loir-et-Cher. Ce nouveau label départemental annuel valorise des auteurs résidant en Loir-et-Cher.

Un label pour mieux connaître et faire connaître les auteurs Loir-et-Chériens

Le Conseil départemental lance cette année le label « Livres de Loir&Cher ». Une initiative originale qui va permettre aux auteurs Loir-et-Chériens de se faire connaître sur leur territoire, et aux lecteurs de découvrir la diversité et la qualité de la création littéraire dans le département.

Durant l'année de sa labellisation, l'auteur est convié à des rencontres, dédicaces, conférences et autres événements organisés par les bibliothèques rurales et par les points lecture ruraux.

Pour prétendre au label, l'auteur doit résider en Loir-et-Cher, être publié par un éditeur et avoir une actualité éditoriale dans les 5 années précédant le label afin de garantir la disponibilité des ouvrages en librairies.

Le comité de sélection, composé de bénévoles, de salariés des bibliothèques et de bibliothécaires de la Direction de la lecture publique se réunit deux fois par an. En novembre pour recueillir les propositions et arrêter une sélection de six auteurs, et en mai pour élire celui qui est labellisé.

Le 1er label «Livres de Loir&Cher» remis à Dominique Mansion

Diplômé des Beaux-Arts de Tours, Dominique Mansion, bien connu en Vendômois, cultive une passion pour la faune et la flore qu'il a mise au service de nombreuses structures et actions en Loir-et-Cher : création de l'association Perche Nature ; du Chemin botanique de Boursay ; du Jardin des trognes au Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, puis du Centre européen des Trognes au sein de la Maison Botanique de Boursay ; réalisateur du «1% artistique» de la

médiathèque Jules-Verne à Mondoubleau...

Conjuguant ses talents artistiques et pédagogiques, il illustre, de ses dessins naturalistes, les trois tomes de la flore forestière française pour le ministère de l'Agriculture. Il est fait Chevalier des Arts et Lettres en 2000.

Pour succéder à Dominique Mansion, les auteurs résidant dans le département peuvent contacter la Direction de la lecture publique pour transmettre leur candidature, accompagnée d'un exemplaire de leur dernier ouvrage avant le 27 octobre 2017.